

# Fiche Formation

---

BPJEPS SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF MENTION  
ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

RNCP28573

CERTIFICATION DE NIVEAU 4

MFR La Roche du Trésor

18, RUE DU COUVENT | 25390 ORCHAMPS-VENNES

<http://www.mfr-rochedutresor.com> | [formation@rochedutresor.com](mailto:formation@rochedutresor.com)

SIRET : 77833721200030

DECLARATION D'ACTIVITE ENREGISTREE SOUS LE NUMERO 43250169225 AUPRES DU PREFET DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

## **Public concerné**

Individuels payants éligible CPF

Salariés : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres contrats

Demandeurs d'emploi

Nombre de places 20

## **Conditions d'entrée**

Etre âgé de 18 ans révolus à la date d'entrée en formation

### **Pré-requis à l'entrée en Formation :**

Etre titulaire d'une attestation de formation au secourisme :

PSC 1, AFPS, PSE1, SST en cours de validité

Ne pas faire l'objet de condamnation pour un délit référencé à l'art. L212-9 du code du sport.

Présenter un certificat médical d'aptitude datant de moins d'un an.

Valider les Exigences Préalables: test navette « Luc Léger » et parcours d'habileté motrice Formation accessible aux personnes handicapées

## **Présentation générale**

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives, dans la limite des cadres réglementaires. Il/ elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il/ elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/ elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet.

Il/ elle encadre des activités d'animation de découverte, d'apprentissage et d'éducation dans le périmètre de sa mention.

## **Objectifs**

### **Activités visées par le diplôme :**

- encadrement de groupes et d'individuels en assurant la sécurité des pratiquants, des pratiques, des tiers et des lieux de pratiques.
- conduite des actions d'animation, et suivant la mention des actions d'enseignement jusqu'au premier niveau de compétition, dans le champ et le cadre réglementaire de la mention et de l'éventuelle option.
- conduite des actions d'animation, et suivant la mention des actions d'enseignement et de préparation au premier niveau de compétition, dans le champ et le cadre réglementaire de la mention et de l'éventuelle option
- conception, organisation et gestion des activités et des projets, dans le champ de la mention et de l'éventuelle option
- communication sur les actions de la structure ;
- participation au fonctionnement de la structure organisatrice des activités et à l'entretien du matériel utilisé.

Encadrer tout public dans toute structure

- · Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- · Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

- · Contribuer au fonctionnement d'une structure

Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- · Concevoir un projet d'animation
- · Conduire un projet d'animation
- · Evaluer un projet d'animation

Conduire une séance un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention

- · Concevoir la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage
- · Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- · Evaluer la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage

Mobiliser les techniques de la mention ou de l'option pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

- · Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ou de l'option
- · Maîtriser et faire appliquer les règlements des disciplines de la mention ou de l'option

Garantir des conditions de pratique en sécurité dans la mention ou dans l'option

### **Contenu de formation**

Le programme de formation est organisé en alternance avec 18 semaines de formation en centre soit 630 heures et 22 semaines de formation en entreprise soit 770 heures.

Liste des modules et horaires :

UC 1 : encadrer tout public dans tout lieu et toutes structures - 143 heures

UC 2 : mettre en oeuvre d'un projet s'inscrivant dans le projet global de la structure - 143 heures

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous » - 93 heures

UC 4 : mobiliser les techniques de la mention "activités physiques pour tous" pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage - 174 heures

Module complémentaire Sport-Santé - 35 heures

Valeurs de la République et laïcité - 14 heures

Journée de sensibilisation Développement Durable, enjeux numériques et égalité professionnelle - 7 heures

Savoirs-être professionnels - 21 heures

Stage en entreprise - 770 heures

### **Modalités pédagogiques**

Cours en présentiel.

Apports théoriques.

Travail de recherche et création d'outils professionnels.

Travaux de groupe et travail collaboratif

Etude de cas concret – mise en pratique

Visites de structures et intervention de professionnels.

Suivi individualisé, accompagnement dans la recherche de stage.

Evaluations en cours de formation.

Bilans, régulation.

Voyages d'étude.

Mise en œuvre de projets pratiques.

La Formation à Distance peut également être mise en œuvre au besoin.

### **Compétences attestées**

La possession du BPJEPS Activités Physiques pour Tous atteste que son titulaire est capable de :

- Encadrer tout public dans toute structure
- Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une séance un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention
- Mobiliser les techniques pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

### **Modalités d'acquisition de la certification**

Acquisition de la certification par Unités Capitalisables.

### **Certificateur**

Ministère chargé des sports et de la jeunesse.

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/>

### **Durée et dates**

Durée en centre : 630 heures

Durée en entreprise : 770 heures

Dates : octobre à juillet

Formation à temps plein : 35 heures par semaine

### **Lieu de formation**

Maison Familiale Rurale La Roche du Trésor  
18, rue du Couvent  
25390 Orchamps-Vennes  
Coordonnées GPS : Latitude : 47.131877 | Longitude : 6.528922

Selon les besoins de la formation, des regroupements pourront être organisés à Pierrefontaine Les Varans :

Maison Familiale Rurale La Roche du Trésor  
1, rue du Pré  
25510 Pierrefontaine les Varans  
Coordonnées GPS : Latitude : 47.213631 | Longitude : 6.538339

### **Coût par participant**

Frais d'adhésion et d'inscription : 30 €

Hébergement en internat : 100 € / semaine

Demi-pension (repas du midi) : 26,50 € / semaine

Pour les apprentis : prise en charge des coûts pédagogiques, d'une partie de la demi-pension ou de l'internat selon les OPCO.

Pour les demandeurs d'emploi orientés dans le cadre du Service Public Régional de la Formation par les prescripteurs habilités (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi) : prise en charge des coûts

pédagogiques et possibilité d'aide au déplacement (sous conditions). Les coûts de pension restent à charge du stagiaire.

Pour les autres salariés : devis sur demande à l'adresse [formation@rochedutresor.com](mailto:formation@rochedutresor.com)

### **Responsables et Animateurs**

Responsable de formation	Thomas Pahin – <a href="mailto:thomas.pahin@rochedutresor.com">thomas.pahin@rochedutresor.com</a>
Responsable administratif	Elise Millesse – <a href="mailto:elise.millesse@rochedutresor.com">elise.millesse@rochedutresor.com</a>

### **Suivi de l'action**

Emargement des stagiaires et des formateurs

Attestation d'entrée et de fin de formation

Bilans en entreprise

### **Evaluation de l'action**

Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (bilan en fin de semaine lors des sessions en centre de formation).

Evaluation de l'action (questionnaire de satisfaction des participants)

Evaluation sur le degré d'acquisition des compétences (évaluations des compétences, livret de compétences et de suivi en entreprise).

### **Passerelles et débouchés possibles**

Les activités s'exercent dans le cadre de structures diverses suivant la mention.

Elles relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations), ainsi que du statut de travailleur indépendant.

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :

- des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques ;
- d'associations, notamment sportives ;
- d'établissement d'activités physiques et sportives divers
- d'une façon générale, de toute structure dont l'objet est la promotion d'une ou de plusieurs activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, ...).
- Il/elle peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire.

#### **Type d'emplois accessibles :**

Moniteur

Educateur sportif

Coach, entraîneur

#### **Code(s) ROME :**

- G1204 - Éducation en activités sportives